

Bulletin bibliographique

Autor(en): **Fonjallaz, Arthur**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **68 (1923)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

principes dont il est constitué ne peut être compensé, à mes yeux, par une augmentation de deux mois du temps de service pour l'infanterie, payée de l'abandon de la préincorporation dans toutes les autres armes et de la diminution générale des rappels si nuisible à la préparation des formations de réserve. Or, celles-ci, en Belgique, devront être utilisées sur le front dès le premier jour.

En donnant sa démission, M. Devèze administre la preuve qu'il n'a pas fait de concessions dans un intérêt personnel et pour pouvoir conserver son portefeuille. La preuve était inutile. Même des adversaires de mauvaise foi n'auraient osé accuser de pareilles pensées l'ancien ministre de la D. N., l'ancien officier du front. Son caractère et son passé l'en eussent suffisamment défendu.

Quoi qu'il en soit, nous voici dotés d'une loi de milice nouvelle dont personne n'est satisfait, pas même, surtout pas son auteur.

Tout cela se passe en août 1923, neuf ans après l'invasion !

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Rôle et emploi de l'artillerie sur voie ferrée, par le commandant J. Maurin. Avec 3 croquis hors texte. — Brochure in-8° de 38 p. — Paris 1923. — Berger-Levrault. — Prix : 3 fr.

L'auteur constate que pour l'artillerie sur voie ferrée, comme pour les autres nouveaux moyens de combattre mis en action pendant la guerre, l'expérience de la campagne a permis d'établir une doctrine et de formuler des règles concernant son rôle, son emploi, sa tactique propre ; mais moins heureuse que les autres armes, elle ne bénéficie pas encore d'une documentation déjà abondante et classée qui vulgarise règles et doctrine. Il se propose, en conséquence, de combler quelque peu cette lacune et s'attache à résumer les qualités demandées à l'artillerie sur voie ferrée, ainsi que les missions qui lui sont attribuées. La théorie est suivie d'exemples d'application chargés de la préciser.

Tattica delle varie armi (Tactique des différentes armes). 2 volumes. Compte rendu des conférences tenues aux Ecoles centrales de l'Infanterie, de l'artillerie et du génie. — Rome 1923. Edition Ugo Pinnaro.

L'idée de rendre compte des conférences tenues dans les écoles centrales est excellente. Elle facilite le corps des officiers dans l'étude des problèmes variés de la guerre et leur met devant les yeux la manière d'utiliser les armes en vue de leur coopération sur le champ de bataille. Les Ecoles centrales constituées en Italie ont pour but essentiel de former de bons commandants de bataillon, de groupe

d'artillerie ou de groupe du génie divisionnaire. Il est, à l'heure actuelle, tout indiqué de donner aux officiers des principes et des règles sur les conditions de la tactique moderne.

Les deux volumes publiés sous les auspices du général de division di San Marzano, commandant des Ecoles centrales, sont fort intéressants. Ils traitent la tactique de toutes les armes de combat, donnent les directives pour l'attaque et la défense avec tous les caractères propres aux armes, y compris les chars d'assaut, l'aviation et l'influence des gaz toxiques.

L'œuvre en question fait le plus grand honneur à l'état-major italien et nous paraît indispensable à tous les officiers qu'intéresse la conduite des troupes. Elle sera lue avec profit par nos camarades tessinois. Une traduction française serait désirable. Fz.

Places fortes et fortifications pendant la guerre de 1914-1918 (Défense du Nord, camp retranché de Lille), par le général Lebas. Payot, Paris, 1923, 177 p. gr. in-8°. — Prix : 7 fr. 50.

On a déjà beaucoup écrit au sujet de la défense ou plutôt de l'abandon du camp retranché de Lille en août 1914. Nul n'est plus qualifié pour en parler que le général Lebas, qui fut gouverneur de Lille de décembre 1911 au 15 août 1914.

La thèse qu'il soutient, et qu'il soutient fort bien, est celle-ci : Lille pouvait et devait être défendue. Il ne nous appartient pas de trancher la question et de fixer les responsabilités, mais les vues du général Lebas et la façon claire et correcte dont il les expose doivent retenir l'attention de tout lecteur désireux de connaître la vérité.

On lira avec un intérêt tout particulier le récit de la conférence qui eut lieu le 14 juin 1912, au sujet du déclassement de Lille, entre le général de Castelnau, représentant l'état-major, le général Lebas, gouverneur de Lille, le général Chevalier, directeur du génie, et M. Vandamme, député du Nord. Ces deux derniers ne prirent pas la parole, et la conférence se réduisit à une discussion assez vive entre le sous-chef de l'état-major et le gouverneur de Lille, discussion dans laquelle le général de Castelnau ne paraît pas avoir eu le beau rôle. Le général Lebas ayant exposé que le déclassement de Lille serait une mesure funeste, que l'invasion de la France se ferait par la Belgique, avec au moins sept à huit corps d'armée et cinq ou six divisions de cavalerie, le général de Castelnau éclata de rire et dit : « Mais s'ils font cela, c'est parfait ! » Voilà une boutade que son auteur a bien dû regretter plus tard.

Quoi qu'il en soit, aucune décision ne fut prise à la suite de la dite conférence. La guerre éclata sans que personne, même le gouverneur, sût au juste si Lille était une forteresse ou non.

L'histoire des tergiversations et hésitations des hautes personnalités intéressées, du 1er août au 25 août, jour de l'abandon définitif de Lille, remplit la plus grande partie du livre du général Lebas. Bien qu'écrit sans haine et sans un mot violent, ce volume laisse une triste impression sur le rôle qu'ont joué dans la question de Lille un ministre incompétent, un état-major aveuglé par des idées préconçues et divers grands chefs dont les aptitudes ne paraissent pas avoir été à la hauteur de leur réputation. L.